

## L'approche ALARA pour les travailleurs lors de l'assainissement des sites pollués

Nicolas BENOIT

Andra

1/7 Rue Jean Monnet

92298 Chatenay-Malabry Cedex

[Nicolas.benoit@andra.fr](mailto:Nicolas.benoit@andra.fr)

La loi du 28 juin 2006 relative à la gestion des matières et des déchets radioactifs a confié à l'Andra la mission de réhabiliter les sites pollués par la radioactivité, lorsque le responsable de la pollution a disparu et que le principe pollueur-payeur ne peut plus être appliqué. Les pollutions résultent la plupart du temps de l'ancienne industrie du radium, florissante dans la première moitié du XXème siècle. A cette époque, les vertus du radium, réelles ou prétendues, ont suscité un fort engouement du public pour les produits paramédicaux, luminescents, ou autres.

La prise de conscience progressive des dangers liés à la radioactivité a mis fin à cette prolifération d'objets radioactifs manufacturés. Elle n'a toutefois pas été assez vive pour que des précautions soient prises avant de réaffecter à d'autres usages les terrains et les bâtiments des entreprises qui les fabriquaient. C'est ainsi que des groupes scolaires ou des quartiers résidentiels ont pu être construits, sans dépollution préalable, sur d'anciennes usines d'extraction de radium, et que des appartements haussmanniens gardent encore, après plus d'un siècle, un souvenir radioactif de leurs anciens propriétaires.

S'agissant d'une mission d'intérêt général, les travaux de réhabilitation menés par l'Andra sont financés sur fonds publics, via une subvention du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

La finalité de toute dépollution est de ramener l'exposition des personnes à un niveau acceptable compte tenu de l'usage du site. De manière évidente, le meilleur moyen d'y parvenir, lorsque cela est faisable, est de retirer l'intégralité de la pollution. Malheureusement, il s'est avéré, après quelques années de retour d'expérience, que revenir à un niveau de radioactivité comparable à la radioactivité naturelle est souvent inatteignable, même en poussant les dépenses d'argent public bien au-delà des estimations initiales. Elle doit cependant rester la solution de référence, à laquelle les autres approches devront être comparées dans une démarche « coût-bénéfice ». La définition d'une bonne stratégie de réhabilitation passe donc par la recherche d'un optimum global dans l'esprit de la démarche ALARA.

L'Andra décline cette démarche tout au long de la phase de réhabilitation des sites pollués y compris pour l'optimisation des doses pour les travailleurs en charge de la réalisation des opérations d'assainissement.